EAU | COQUILLAGES ET PÊCHE À PIED

Une tendance à la dégradation de la qualité microbiologique des zones de pêche à pied de loisirs

En 2014, le contrôle sanitaire des zones de pêche à pied récréative a porté sur 68 sites de ramassage de moules, huîtres, coques ou palourdes. L'examen des résultats depuis une dizaine d'années fait apparaître une tendance générale à la dégradation des gisements naturels de coquillages. En 2014, 71 % des sites sont classés en qualité moyenne, 28 % en mauvaise qualité. Aucun site n'est classé en bonne qualité depuis 2011. La qualité des gisements de coquillages fouisseurs (coques, palourdes) est moins bonne que celle des non-fouisseurs (moules, huîtres), notamment en raison de leur capacité supérieure de filtration et de rétention des polluants.

Évolution du classement des sites de pêche à pied de loisirs sur la période 2005-2014

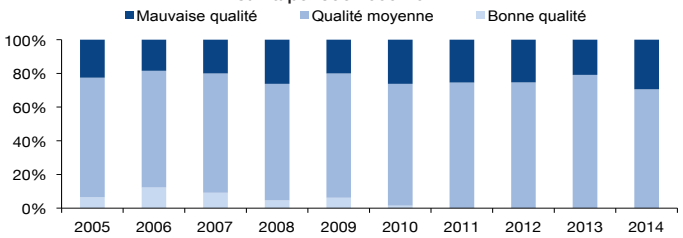

Source : Agence régionale de santé de Bretagne.

AIR | POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Une tendance à la stabilisation des concentrations en particules

Les PM10 sont les particules en suspension dans l'air de diamètre inférieur à 10 µm. Elles sont responsables d'une augmentation des risques de maladies respiratoires, cardiovasculaires et des cancers. Elles sont émises par le trafic routier mais aussi par le secteur résidentiel et tertiaire (en particulier le chauffage individuel). Depuis plusieurs années, les concentrations annuelles en PM10 sont globalement comprises entre 20 et 30 µg/m^3, sur l'ensemble des stations de mesures du réseau de surveillance de la qualité de l'air en Bretagne. Deux valeurs limites pour la protection de la santé sont fixées : 40 µg/m^3 en moyenne annuelle et 50µg/m3 en moyenne journalière à ne pas dépasser plus de 35 fois dans l'année. Si la 1ère n'a pas été dépassée depuis 2007, la 2ème est régulièrement approchée sur certaines stations de mesures. En 2014, les seuils d'information et d'alerte ont été déclenchés à plusieurs reprises.

Nombre de jours de dépassement des seuils réglementaires d'information et d'alerte pour les PM10 en 2014

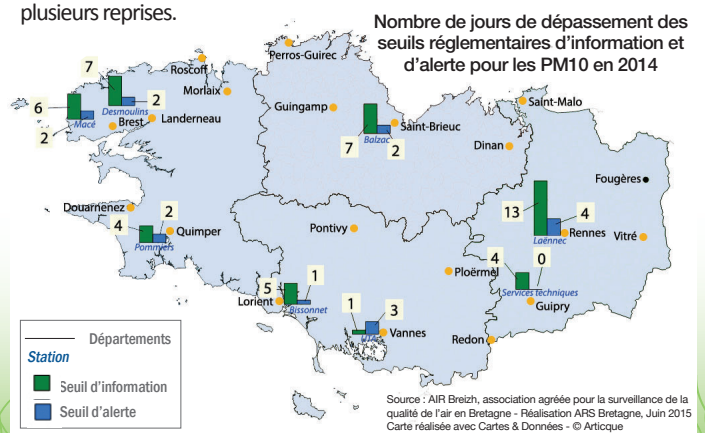

Source : AIR Breizh, association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en Bretagne - Réalisation ARS Bretagne, Juin 2015
Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articque

HABITAT | PARC POTENTIELLEMENT INDIGNE

Le centre de la Bretagne, zone la plus touchée

L'habitat indigne recouvre les logements insalubres ou dangereux, qui peuvent présenter des risques pour la sécurité : chute, électrocution, incendie... ainsi que pour la santé : intoxication au monoxyde de carbone (liée au dysfonctionnement du chauffage), saturnisme (lié à la présence de peintures au plomb dégradées), allergies et problèmes respiratoires (liés à l'humidité ou au froid). En 2011, 5,3% des résidences principales du parc privé breton sont potentiellement indignes, soit plus de 69 000 logements. Ce sont majoritairement des maisons rurales anciennes, habitées par leurs propriétaires, généralement âgés.

Part du parc privé potentiellement indigne selon les pays de Bretagne en 2011

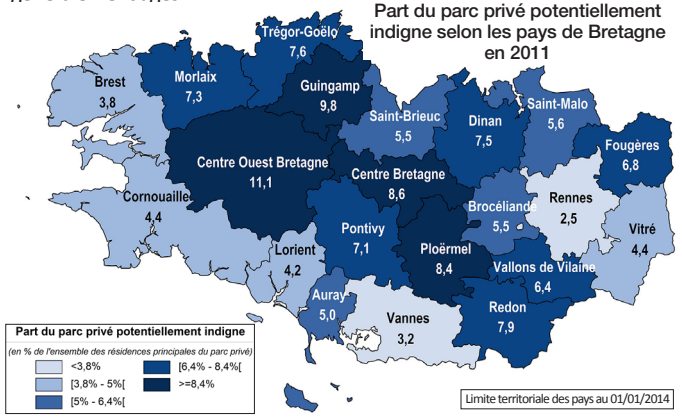

Source : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, DATAR - 2013 (fond cartographique Pays).

TRAVAIL | MALADIES À CARACTÈRE PROFESSIONNEL

Les agents environnementaux sont évoqués chez 7% des salariés touchés par une MCP (Maladie à Caractère Professionnel)

Le programme « Quinzaines MCP » mené en Bretagne depuis 2012 permet notamment d'estimer les prévalences des pathologies d'origine professionnelle non indemnisées ainsi que les agents d'exposition associés. En Bretagne, à partir des Quinzaines 2012, 2013 et 2014, on observe que près d'un salarié sur 10 est concerné par une MCP. Les contraintes thermiques concernent 2,8% des salariés touchés par une MCP. À l'exception des contraintes liées aux bruits à l'origine de la totalité des troubles de l'audition, les autres agents génèrent la plupart des irritations et/ou allergies (cutanées ou respiratoires), les expositions thermiques pouvant aussi être impliquées dans certaines affections de l'appareil locomoteur ou cardiovasculaire.

Répartition des agents d'exposition environnementaux impliqués dans une MCP sur la période cumulée 2012-2013-2014

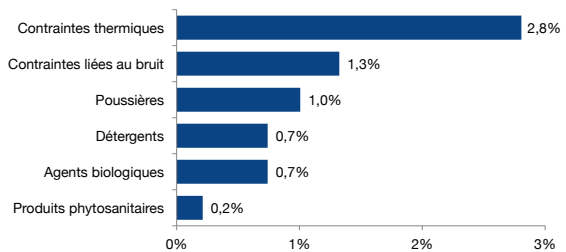

Sources : Quinzaines MCP 2014 - Invs, Direccte Bretagne, ORS Bretagne.

Santé Environnement en Bretagne

10 indicateurs

prse bretagne

2011 • 2015

Édition 2015

http://www.prse-bretagne.fr/

SANTÉ | PERCEPTION DES RISQUES

Monoxyde de carbone et pollution de l'air extérieur, considérés comme les facteurs de l'environnement les plus à risque

De même qu'en 2007, 8 à 9 Bretons sur 10 considèrent le monoxyde de carbone et la pollution de l'air extérieur comme des facteurs de risque élevés. Par rapport à 2007, la perception des risques est plus marquée en 2014 concernant le radon, la pollution de l'air intérieur et la qualité de l'eau du robinet. Cette dernière demeure cependant le facteur d'environnement le moins perçu à risque.

Perception par la population bretonne des risques environnementaux* en 2007 et en 2014 (en pourcentage)

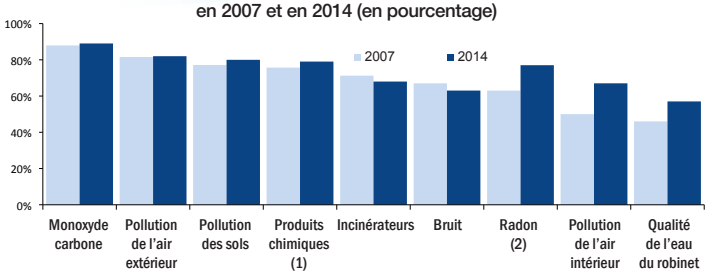

Sources : INPES-ORS Bretagne - Baromètres santé environnement 2007 et 2014

*Pourcentage de Bretons percevant le risque élevé voire très élevé (parmi les personnes qui ont entendu parler du thème et se sont prononcées sur la perception du risque (hors « Ne sait pas »)).
(1) Produits ménagers, de bricolage et de jardinage.
(2) En 2007, seuls les Bretons résidant dans un département prioritaire (Côtes d'Armor, Morbihan et Finistère) avaient été interrogés sur la thématique du radon, alors qu'en 2014, ceux des 4 départements ont été sollicités.

SANTÉ | ASTHME

Des disparités de prescription d'antiasthmatiques selon les pays

Un peu plus de 27 patients âgés de 5 à 44 ans sur 1000 ont fait l'objet d'au moins trois prescriptions de médicaments antiasthmatiques en 2014 en Bretagne.
Les taux les plus élevés sont observés en Centre Bretagne et dans les pays du nord Finistère. À l'opposé, les pays situés à l'Est apparaissent moins concernés.
Pathologie chronique souvent d'origine allergique, la survenue de l'asthme est favorisée par les allergènes présents dans l'air extérieur : pollens, particules fines, gaz toxiques, et dans l'air intérieur : acariens, moisissures, produits à usage domestique, tabac...

Prescription régulière de traitements antiasthmatiques chez les patients âgés de 5 à 44 ans en 2014 - Deux sexes confondus

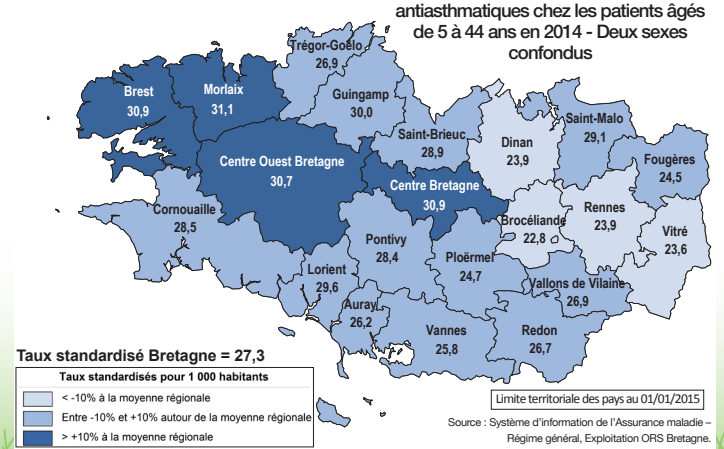

Source : Système d'information de l'Assurance maladie – Régime général, Exploitation ORS Bretagne.

SANTÉ | MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Une situation contrastée selon les pays : la façade maritime ouest, la zone la moins touchée

Le pourtour littoral ouest de la région et les pays de Saint-Malo et de Rennes présentent les taux les plus faibles. À l'opposé, les pays situés à l'est de cette frange sont en situation défavorable, à l'exception des pays de Saint Brieuc, Auray et Fougères. Les principaux facteurs environnementaux susceptibles de jouer un rôle dans la genèse des maladies cardiovasculaires sont la pollution atmosphérique (particules fines et ultra-fines, ozone...), le bruit et le monoxyde de carbone.

Nouvelles admissions en ALD pour maladies cardio-vasculaires (non compris hypertension) en 2009-2013
Deux sexes confondus

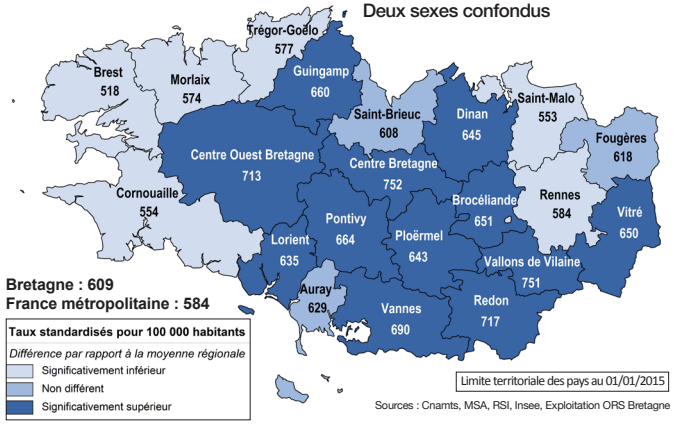

Sources : Cnamts, MSA, RSI, Insee, Exploitation ORS Bretagne

SANTÉ | CANCERS TRACHÉE, BRONCHES, POUMONS

Une mortalité plus élevée dans les pays de la bordure littorale ouest

La Bretagne se situe néanmoins dans un contexte de sous-mortalité par rapport à la France. Le tabagisme est le principal facteur de risque du cancer du poumon, mais plusieurs facteurs environnementaux sont également reconnus (ex : amiante, radon) ou suspectés (ex : particules fines, certains pesticides). Selon l'InVS, une exposition professionnelle serait impliquée dans 15 à 30% des cancers du poumon.

Mortalité par cancer de la trachée, des bronches et des poumons en 2003-2012 - Deux sexes confondus

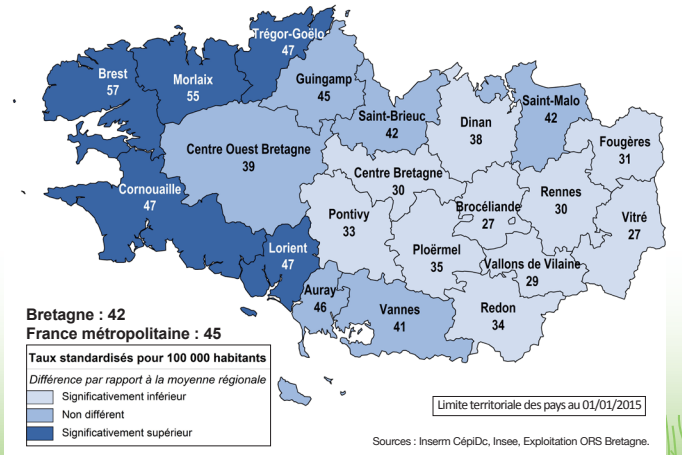

Sources : Inserm CépiDc, Insee, Exploitation ORS Bretagne.

EAU | EAU POTABLE

Nitrates et pesticides : une exposition limitée

L'exposition de la population aux nitrates et pesticides dans l'eau distribuée a fortement diminué depuis 2000, tant en termes de population concernée que de durée et d'amplitude des dépassements. Cette situation, meilleure que la moyenne nationale, est principalement due aux mesures correctives mises en oeuvre (protection des ressources, abandon de captages, mélanges, traitements). Les non-conformités résiduelles, comme en 2014 pour les pesticides, sont dues à des problèmes ponctuels de traitement (mauvais réglage, difficulté à faire face à une fluctuation de la qualité de la ressource en eau...).

Évolution du % de population bretonne ayant été exposée à une eau non conforme en nitrates et pesticides de 2000 à 2014

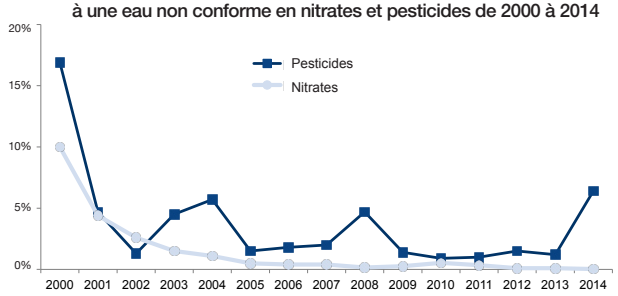

Source : Agence régionale de santé de Bretagne.

EAU | ALGUES VERTES (ULVES)

Une prolifération tardive et peu soutenue

Les algues vertes, présentes naturellement sur le littoral breton, prolifèrent anormalement dans les eaux riches en azote et en phosphore. La putréfaction des monceaux d'algues échouées est susceptible de libérer des gaz tels l'hydrogène sulfuré, qui inhalé peut entraîner de graves malaises. En 2014, 72 sites ont été touchés sur les 137 recensés. 40 communes ont entrepris du ramassage. Les surfaces couvertes sont basses sur la période observée et de 30% inférieures au niveau moyen 2005-2013 mais cependant en léger rebond après 4 années successives de baisse. La situation est cependant inégale selon les secteurs.

Évolutions interannuelles 2005-2014 par saison
Cumul des surfaces de plages couvertes par les ulves au niveau régional[1] (ha)

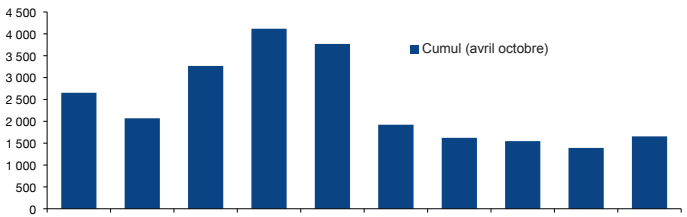

[1] Surfaces en rideau + équivalent 100% de couverture.

Source : Centre d'étude et de valorisation des algues (CEVA).